

PROCES VERBAL

CONSEIL ADMINISTRATION –29 juin 2023

Nombre de présents : 17

Secrétariat de séance : KARINE BOUILLER – MARIANNE DE JAEGER

Approbation du procès - verbal du CA du 11 avril 2023:

Demande correction observation – A représenter

AFFAIRES PEDAGOGIQUES :

Calendrier de rentrée 2023 :

M Marcos présente le calendrier de rentrée pour tous les niveaux et toutes les filières :

Lundi 4 septembre : accueil des nouveaux internes, rentrée des BTS, accueil des 2^{nde}

Mardi 4 septembre : accueil des 2^{nde} générales et technologiques et des 1^{ère} technologiques

Mercredi 6 septembre : accueil des 1^{ère} et Terminales générales, des Terminales technologiques.

Ce calendrier sera affiché au lycée, mis en ligne sur l'ENT. Les élèves découvriront le jour de leur accueil les activités prévues.

La rentrée des enseignants est prévue le 1^{er} septembre.

Vote : 17 Pour

0 Contre

0 Abstention

Retour sur le projet d'établissement :

- Un document de synthèse est prévu et sera mis en ligne à la rentrée.
 - M Marcos précise que ce projet d'établissement est complètement détaché du Pacte. Il présente la feuille de route élaborée à partir d'indicateurs (évolution des CSP, baisse de l'IPS depuis 2018 / le climat scolaire – stress des élèves)
 - Persévérance et les actions sur le décrochage continuent en ciblant les classes qui connaîtront notamment des problèmes sur l'orientation par défaut
 - GPDS : des enseignants ont été formés, on fait évoluer le fonctionnement du groupe tutorat.
 - Des formations ont été mises en place cette année sur lesquelles l'établissement doit s'appuyer
- Corps et voix (refaite l'an prochain)
Didactique et inclusion

M Marcos présente 3 axes principaux du projet :

- Le développement durable qui a vocation à devenir un axe transversal du projet d'établissement.

- Assurer les acquisitions des savoirs fondamentaux
- Vivre ensemble, partager les compétences des uns et des autres
- Quelle préparation pour après le lycée

A l'issue de ce projet, un contrat d'objectifs sera présenté et voté en conseil d'administration qui aura pour objectifs :

- Conforter les apprentissages (tutorat et soutien)
- Personnaliser les parcours
- Piloter l'établissement autour du développement durable : formation des personnels le 13 septembre après-midi sur la Fresque du climat, faire le bilan carbone du lycée, former les éco-délégués.

Mme Bodard demande à ce qu'un document de cadrage soit réalisé sur le soutien et ses modalités d'inscription et de suivi.

M Périllat remarque que le nombre des classes technologiques est croissant au sein du lycée. Le stress des élèves n'est pas identique selon les niveaux ou les filières : il faut le prendre en compte pour apporter une réponse adaptée.

Mme Ragas précise qu'il faudrait utiliser un autre mot que « stress ». M Allary trouve qu'il est dommage de ne pas plus impliquer les représentants de parents d'élèves sur cette question. Mme Vacossin explique que les élèves travaillant sur ce sujet sont issus du CVL. Elle rappelle le fonctionnement du Conseil de Vie Lycéenne. Il est suggéré qu'il faut améliorer la communication entre professeurs, élèves et parents.

Présentation de la structure 2023-2024 :

Il n'y a pas d'évolution sur les prévisions :

- 10 classes de 2^{nde} GT
- 7 classes de 1^{ère} G
- 8 classes de 1^{ère} T - avec le retour à 2 classes de STL et 2 classes de STMG (pour information, M Marcos précise qu'il y a, à ce jour, 158 élèves en listes supplémentaires en STI2D, 298 élèves en STMG, 2 en STL et 80 en STSS).
- 6 classes de T G
- 8 classes de TT

La proposition d'une demi-journée d'immersion dans les séries technologiques ou dans les enseignements de spécialité est faite par Mme Ragas. M Marcos confirme que cela a été réalisé cette année et que cela a pu faire évoluer le choix des élèves.

A la rentrée, un conseil pédagogique avec les professeurs principaux de 2^{nde}, coordonnateurs de discipline, IEN-IO est prévu sur l'orientation et le devenir des élèves.

Calendrier des stages des BTS :

Après consultation des enseignants, et la présentation de M. VIGNAL, DDFPT, le calendrier des périodes de stages des BTS est arrêté de la manière suivante :

2023 / 2024

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER
V 1	D 1	M 1 Toussaint	V 1	L 1 Jour de l'an	J 1
S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2
D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3
L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5
M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6
J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8
S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9
D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10
L 11	M 11	S 11 Anniversaire 1919	L 11	J 11	D 11
M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12
M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13
J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14
V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15
S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16
D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17
L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19
M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20
J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22
S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23
D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24
L 25	M 25	S 25	L 25 Noël	J 25	D 25
M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26
M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27
J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29
S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	
D 31	M 31		D 31	M 31	

MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT
V 1	L 1	M 1 Fête du Travail	S 1	L 1	J 1
S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3
L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4
M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5
M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	M 6
J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7
V 8	L 8	M 8 Fête de la bière	S 8	L 8	J 8
S 9	M 9	J 9 Anniversaire	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10
L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11
M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12
M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13
J 14	D 14	M 14	V 14	D 14 Fête nationale	M 14
V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15
S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17
L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18
M 19	V 19	D 19 Pentecôte	M 19	V 19	L 19
M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20
J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21
V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22
S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24
L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25
M 26	V 26	D 26 Fête des vignerons	M 26	V 26	L 26
M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27
J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28
V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29
S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30
D 31 Fête de la bière		V 31		M 31	S 31

Vote : 17 voix pour – 0 abstention – 0 contre

AFFAIRES FINANCIERES :

Décisions budgétaires modificatives 2023 :

Un prélèvement sur fonds de roulement est proposé pour financer les projets ci-dessous et pour réajuster quelques lignes déficitaires. Ce prélèvement porte les fonds de roulement à 58 jours (320 297 €).

Par ailleurs, la Région octroie une dotation complémentaire de fonctionnement au titre de l'énergie de 240 701 € qu'il faut intégrer dans le budget par voie de DBM pour vote.

Les décisions budgétaires modificatives pour information 10 à 16 ont été envoyées aux membres du conseil avec la convocation.

Explication modification budgétaire – DBM pour vote

	MONTANT A PRELEVER
Budget complémentaire	
Aménagements locaux (reprise sols bureaux DDFPT, cloison bureaux CPE, films opaques sur vitres, reprise chambres internat)	10 150,00 €
installation climatisation labo + magasin pédagogique	2 000,00 €
achat vaisselle restauration	5 000,00 €
microscopes	8 400,00 €
sondes ethanol	2 100,00 €
congélateur sciences biologiques	5 750,00 €
Subvention Association sportive (fonctionnement + projet Accrobranche)	3 300,00 €
Ouverture crédits projet Changez d'R	3 000,00 €
Réajustement crédits	
contrats divers (alarme service + évacuation déchets)	4 900,00 €
réparation matériel AP	1 000,00 €
dégradations	2 000,00 €
matériel administratif (ventilateurs...)	1 600,00 €
total	49 200,00 €

Vote : 17 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Admissions en non valeur :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration l'autorisation d'admettre en non valeur les créances suivantes (solde de créances trop faible pour un recouvrement contentieux ou irrécouvrabilité)

ADMISSION NON VALEUR

Proposition du 29 juin 2023 de créances à présenter en Conseil d'Administration pour admission en non valeur
Lycée Général et Technologique Stéphane Hessel TOULOUSE 0311902Z

N°créance	MONTANT	Observations	Voté le	LGT ALO MDT / BD
21CA12Z208971	72.70 €	irrécouvrabilité		
22CA12Z187331	22.07 €			
22CA12Z222461	0.25 €			
22CA12Z224601	0.25 €			
22CA12Z181433	4.97 €			
22CA12Z230261	0.01 €			
23CA12Z200243	0.01 €			
23CA12Z223922	0.20 €			
23CA12Z200322	0.01 €			
23CA12Z192962	0.06 €			
Solde OR 202+207 BD 78 ex. 2022 (374.50 €)	4.50 €	Solde remboursement dégradation		

Montant total des admissions en non valeur : 105,03 €
(cent cinq euros et quatre cents)

Lycée Stéphane HESSEL
44 Chemin Cassaing - 31500 TOULOUSE
205 94 25 92 95 - A 05 94 25 92 96

Vote : 17 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Dons :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration l'autorisation de recetter les dons suivants :

- don maison des lycéens S. HESSEL : 582,64 € affecté au financement voyage Paris
- don maison des lycéens S. HESSEL : 1 239,25 € affecté au financement voyage Pays de Galles
- don société RIVENS : 202.62 € affecté au service AP

Vote : 17 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Bilans financiers voyages :

Les bilans ci-dessous font apparaitre des participations complémentaires qui modifient la participation des familles



BUDGET PREVISIONNEL
Voyage PAYS DE GALLES
16 avril au lundi 22 avril 2023

Nombre d'élèves : 40
Nombre d'accompagnateurs : 4

DEPENSES			RECETTES	
Type de dépense	Elèves	Accompagnateurs		
TRANS-HEBERG-VISIT-	17 916,00 €		SUBVENTIONS DIVERSES	0,00 €
Voyage clés en main	18 560,00 €	1 856,00 €	Etat	
Pris sur VE	-2 500,00 €		Collectivités	
			Crédits discipline	
ASSURANCE	839,00 €		DONS	2 239,25 €
	762,80 €	76,20 €	FCPE	1 000,00 €
			MDL VENTE Gâteaux	739,25 €
			DON MDL	500,00 €
			PART. ETABLISSEMENT	1 932,20 €
				1 932,20 €
			PART. FAMILLES	19 280,00 €
			40 élèves x 482,00 €	19 280,00 €
REGIE D'AVANCE				
SOUS-TOTAL	16 822,80 €	1 932,20 €		
TOTAL DEPENSES	18 755,00 €		TOTAL RECETTES	23 451,45 €

Différence : 4 696,45 € : 40 familles = 117,41 euros à reverser,

BALANCE :	
Solde créditeur :	
Excédent de recettes	4 696,45 €

restera : 0,05
participation des familles : 364,59 €

Le prix de revient de ce voyage s'élève exactement à 18755,00 € + 2500,00 € pris sur VE = 21255,00 euros



BUDGET PREVISIONNEL
Voyage ROME
02 avril au lundi 07 avril 2023

Nombre d'élèves : 42
Nombre d'accompagnateurs : 4

DEPENSES			RECETTES	
Type de dépense	Elèves	Accompagnateurs		
TRANS-HEBERG-VISIT-	14 648,80 €		SUBVENTIONS DIVERSES	0,00 €
Voyage clés en main	15 657,60 €	1 491,20 €	Etat	
Pris sur VE	-2 500,00 €		Collectivités	
			Crédits discipline (SP3S)	
HEBERGEMENT	0,00 €		DONS	1 050,00 €
			FCPE	1 050,00 €
REPAS FROIDS	159,81 €		PART. ETABLISSEMENT	1 505,27 €
Petits déjeuners à	145,74 €	14,07 €		1 505,27 €
emporter du LGT				
VISITES	0,00 €		PART. FAMILLES	16 590,00 €
			42 élèves x 395,00 €	16 590,00 €
REGIE D'AVANCE				
SOUS-TOTAL	13 303,34 €	1 505,27 €		
TOTAL DEPENSES	14 808,61 €		TOTAL RECETTES	19 145,27 €

Différence : 4 336,66 € : 42 familles = 103,25 € à reverser.
PARTICIPATION DES FAMILLES : 291,75 €
Restera 0,16 euros

BALANCE :	
Solde créditeur :	
Excédent de recettes	4 336,66 €

Le prix de revient de ce voyage s'élève exactement à 14808,61 € + 2500 € = 17308,61 euros

La participation des familles est modifiée.

Vote : 17 voix pour – 0 absentions – 0 contre

CONTRATS ET CONVENTIONS :

- recrutement des AED : Les membres du conseil autorisent le recrutement de 10,75 ETP d'AED

Mission confiée : Encadrement et surveillance des élèves dans les établissements, y compris le service d'internat, et, en dehors de ceux-ci, dans le cadre d'activités nécessitant un accompagnement des élèves (sorties scolaires par exemple) ; Aide à l'utilisation des nouvelles technologies ; Participation à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle complémentaire aux enseignements, Participation à l'aide aux devoirs et aux leçons.

Ces contrats sont financés par l'Etat.

Vote : 17 voix pour – 0 absention – 0 contre

- Contrat Centre Français d'exploitation du droit de Copie : autorisation reproduction œuvres protégées pour la formation initiale des élèves.
- Contrat E-pack Hygiène (informatisation traçabilité restauration) : abonnement solution numérique gestion HACCP
- Contrat Alarme Service (maintenance du système anti-intrusion) : contrat entretien 4 visites annuelles
- Convention subvention AS : Pour lui permettre de remplir au mieux ses missions, le lycée subventionne annuellement l'Association Sportive. Le montant annuel 2023 de la subvention pour la participation aux frais de fonctionnement est fixé à 3 300 €.

Vote : 17 voix pour – 0 absention – 0 contre

V- QUESTIONS DIVERSES

1 - L'Association sportive soumet le bilan des projets et financier (cf pièces jointes à la convocation).

2 - les représentants du corps enseignant présentent deux motions (une sur le Pacte et l'autre sur les épreuves de baccalauréat en mars) ainsi qu'un point sur le problème récurrent de punaises de lit à l'internat.

3 - les représentants du corps enseignant demande qu'un point soit fait sur le problème récurrent des punaises de lit à l'internat.

La question est également posée par Robin DEQUIER : État des lieux de la situation des punaises de lit à l'internat et quel protocole mettre en place vis à vis des agents, des élèves et des parents d'élèves en cas de retour d'une situation sanitaire similaire dans les années qui viennent ?"

Dès le constat, l'établissement a d'abord traité une chambre. L'intervention n'a pas été suffisante : une entreprise est intervenue pour l'ensemble des locaux de l'internat. Toutes les chambres ont été vidées de leurs affaires et traitées. L'internat est fermé jusqu'aux vacances.

Le protocole à titre curatif ou préventif a été communiqué aux usagers :

- Laver les vêtements et les articles en tissu à l'eau chaude (si possible à 60°), qu'ils aient été portés ou non ;
- Chauffer les articles en tissu non lavables dans le sèche-linge à la température la plus élevée possible pendant 30 minutes ou les congeler pendant 72h ;
- Passer l'aspirateur dans les valises et jeter le sac aspirateur dans un sac poubelle.

Il convient aussi de consulter l'infirmière dès les premières piqûres, la rapidité d'action le cas échéant permet de traiter au plus vite et d'éviter la propagation des punaises.